

- rapports constants avec M. Bérière
- démarches au M.R.L pour mise en point du transfert de la ville
- mise en point du marché de gré à gré avec l'entreprise Lepautre
- préparation du conflit avec le SIC des Casinos
- préparation des mémoires
- voyage et audience à Bordeaux le 9 juillet 1958
- note après plaidoirie
- réunions en Conseil d'Etat, etc...

M^e Célie demande une indemnité forfaitaire de cinq cent mille francs
La délégation spéciale de la Ville de Royan

Vu la demande de règlement d'honoraires présentée pour l'année 1958 par
M^e Célie

Considérant que M^e Célie a accordé à la ville de Royan tout au long
de l'année 1958 son concours pour la défense de ses intérêts dans les conflits
qu'il avait avec la Société des Casinos

décide

- que il y a lieu de mandater à M^e Célie la somme de cinq cent mille
francs à titre de règlement forfaitaire pour tous frais et honoraires
concernant l'année 1958
- que la dépense sera mandatée Ch xxxv. art 13 - "Dépenses de Reconstruction
du Casino Municipal : complément pour avances à l'entrepreneur et
paiements des dépenses de défense de la Ville"

Municipal : dossiers d'adjudication

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Vu les plans, cahier des charges et devis descriptif établis par M. Ferre, archi-
tecte, concernant les différents corps d'état intéressés par la Reconstruction
du Casino Municipal

Vu la demande de M. Bachy représentant M. Bérière, directeur de
l'exploitation provisoire de la concession du Casino Municipal de Royan
décide

de transmettre à M. le Préfet de la Gironde Maritime, en lui demandant
de bien vouloir les approuver, les dossiers concernant l'adjudication
ou la mise en concours des travaux des différents corps d'état concernant
la reconstruction du Casino Municipal savoir :

- lot n° 3 : Électricité	estimation	34.000.000 ^f
--------------------------	------------	-------------------------